



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Mardi 12 Octobre 2021
Compte rendu N° CM-09/2021

1. Préambule

Ce jour, les conseillers municipaux se réunissent en salle du conseil municipal de la commune. Les distanciations entre chaque conseiller sont strictement respectées, suite aux recommandations gouvernementales. Sont présents :

- Monsieur Vincent BARAT, Maire,
- Monsieur Frédéric DESCHATRETTE, 1^{er} adjoint au Maire,
- Madame Sylvie DESLIENS, 2^{ème} adjointe au Maire,
- Monsieur Guillaume VILLAIN, 3^{ème} adjoint au Maire, nommé secrétaire de séance,
- Monsieur Christophe ANCEAUX, 4^{ème} adjoint au Maire,
- Madame Isabelle BENOIT, conseillère municipale,
- Madame Mireille PATENERE, conseillère municipale,
- Madame Cindy PINIAU, conseillère municipale,
- Monsieur Olivier ROTSAERT, conseiller municipal,
- Madame Edwige BORTOLOTTI, conseillère municipale,
- Madame Corinne PILLIET, conseillère municipale,
- Monsieur Thierry BENOIST, conseiller municipal,
- Madame Camille PINGUET, conseillère municipale.

Sont absents excusés :

- Monsieur Emmanuel RENARD, conseiller municipal, donne son pouvoir à Monsieur Vincent BARAT,
- Madame Anne-Sophie BATIS, conseillère municipale.

La réunion du Conseil Municipal débute le mardi 12 Octobre 2021, à 19 heures 40 minutes.

L'ordre du jour, évoqué par Monsieur le Maire, et pour lequel sont conviés les élus, est le suivant :

1. Présentation du Pacte de gouvernance par Madame Raphaèle LANTHIEZ, présidente de la Communauté de Communes du Nogentais,
2. Délibération virement de crédits,
3. Présentation des divers scénarios d'alimentation en eau par le SDDEA,
4. Retour sur la brocante du 26 Septembre 2021,
5. Point sur les travaux de voirie par Eiffage,
6. Aménagement du carrefour de la Chapelle Godefroy,
7. Travaux Free,
8. Travail des diverses commissions,
9. Questions diverses.

2. Présentation du Pacte de gouvernance par Madame Raphaèle LANTHIEZ, présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

Madame Raphaèle LANTHIEZ, présidente de la Communauté de Communes du Nogentais présente à l'ensemble des élus du Conseil Municipal l'objectif du pacte de gouvernance, proposé par l'intercommunalité. Il s'agit d'envisager la coopération entre intercommunalité et communes volontaires qui permettrait de mutualiser des prestations de services (secrétariat, entretien, service de remplacement, etc...) ainsi que la possibilité de prêt de matériels.

Dans ce cadre, la présidente souhaiterait mettre en place un fond de concours, permettant d'aider financièrement la réalisation de travaux d'investissement importants (travaux de voiries, etc, ...) dans ces communes, suivant certains critères.

La première phase est une phase d'étude qui sera mise en délibération au prochain conseil municipal.

3. Délibération virement de crédits

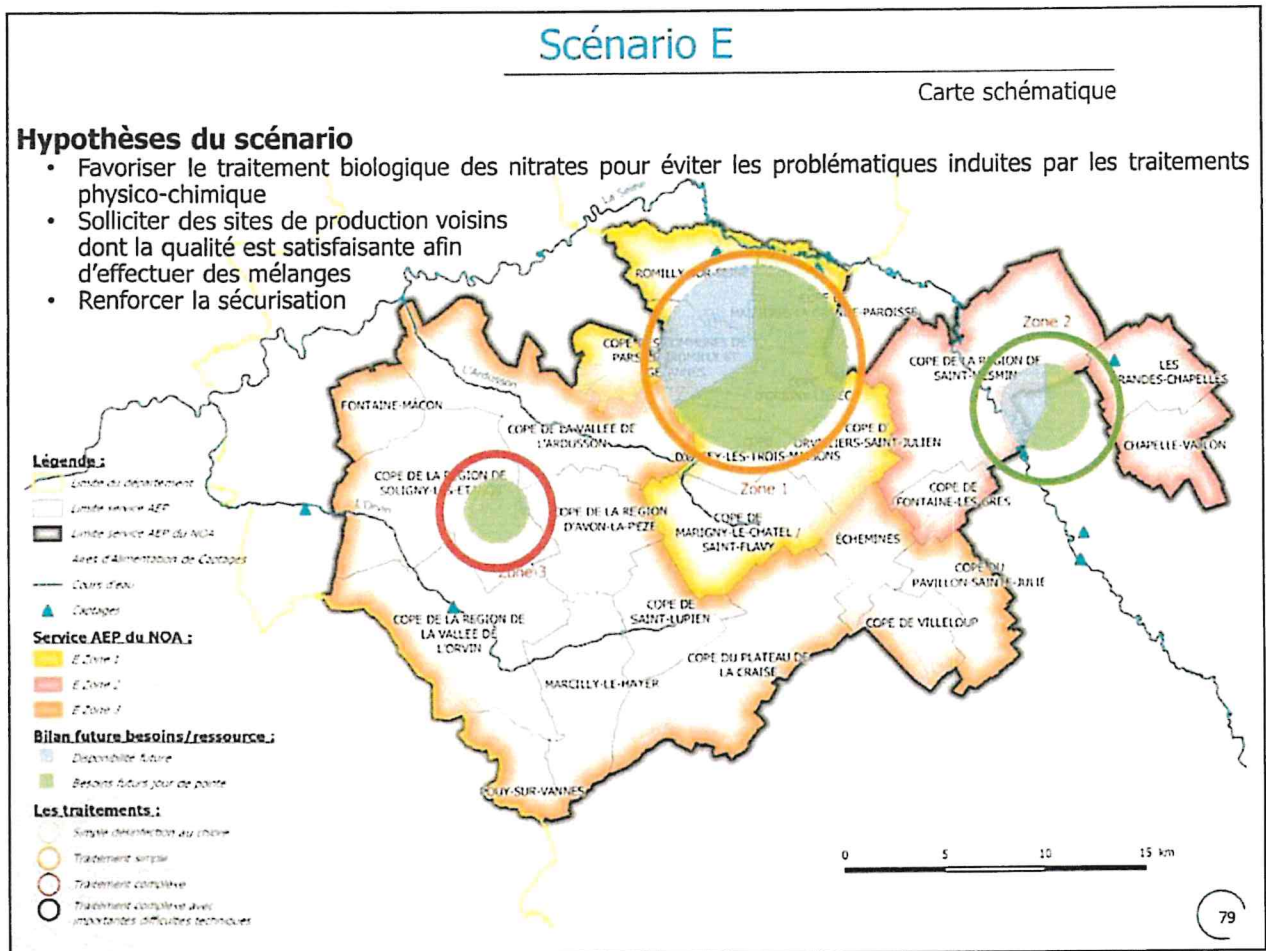
Monsieur le Maire indique à ses colistiers que ce chapitre est reporté à la prochaine séance de conseil municipal.

4. Présentation des divers scénarios d'alimentation en eau par le SDDEA

Monsieur le Maire présente les différents scénarios évoqués lors de la dernière réunion regroupant tous les bassins du département (COFIL NOA), du 17 Septembre dernier.

Le scénario E, ayant les hypothèses suivantes, est pour le moment retenu :

- Favoriser le traitement biologique des nitrates pour éviter les problématiques induites par les traitements physico-chimique,
- Solliciter des sites de productions voisins dont la qualité est satisfaisante afin d'effectuer des mélanges,
- Renforcer la sécurisation.



Scénario E

Satisfaction des critères et coûts estimatifs

- **Qualité :** Les travaux mis en œuvre permettent d'alimenter les abonnés avec une eau potable respectant la réglementation. La mutualisation des zones de desserte permet :
 - Dans le cas le plus favorable (scénario E+), de procéder à des mélanges d'eau et de se passer d'unité de traitement des nitrates et des phytosanitaires
 - Dans le cas le plus défavorable (scénario E-), d'envisager la mise en place d'une unité de traitement des nitrates et des phytosanitaires (y/c des métabolites du Chloridazone)
- **Quantité :** L'équilibre besoins/ressources est satisfait pour toutes les zones de desserte.
- **Robustesse :**
 - Sécurisation de l'approvisionnement en eau des zones de desserte par des sites de production sollicitant des ressources différentes (supra-sécurisation par Troyes à long terme)
 - Sécurisation face au changement climatique et à l'évolution des besoins : L'équilibre besoins/ressources tenant compte du changement climatique est satisfait pour toutes les zones de desserte.

| Scénario | Coûts totaux travaux et reconquête (hors travaux de renouvellement du patrimoine) | |
|-------------------|---|-------------------------------|
| | Coûts investissement (€HT) | Coûts d'exploitation (€HT/an) |
| Scénario E+ | 60 100 239 | 1 435 722 |
| Scénario E- | 62 100 239 | 1 721 122 |
| Suprasécu. Troyes | 7 820 000 | 12 000 |

Y compris coûts de traitement des boues et achats d'eau (hypothèse d'un coût de 0,33 €/m³)

98

Le premier élu de la commune informe que le projet est budgétisé à 60 000 000,00 €uros, avec un coût de fonctionnement de 1 500 000,00 € annuel. Il espère que ce projet permettra d'améliorer la qualité de l'eau distribuée. Une prochaine réunion permettra de préciser les contours de scénarios.

5. Retour sur la brocante du 26 Septembre 2021

Monsieur Guillaume VILLAIN, président du Comité des Fêtes de Saint-Aubin, fait part de son entière satisfaction sur l'organisation de la brocante pour cette année, ainsi que pour son déroulement. Bon nombre d'exposants étaient au rendez-vous, malgré le temps capricieux en début de matinée.

L'élu indique qu'il a reçu beaucoup de mails de remerciements, une fois la manifestation passée.

Ce succès doit être réitéré l'an prochain.

6. Point sur les travaux de voirie par Eiffage

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE informe ses collègues que, suite aux réserves émises par la commission en charge du dossier, l'entreprise EIFFAGE routes, sous-traitante de l'entreprise SOGEA chargée du marché, a repris les travaux le 28 Septembre 2021.

Un balayage ainsi que l'aspiration de la route ont été effectués par l'entreprise EIFFAGE. Cette dernière a, par la suite projeté de l'émulsion, épandu deux couches de gravillons et compacté les matériaux.

Monsieur RIGOLOT, qui assure la maîtrise d'œuvre des travaux, était présent. L'élu note la difficulté qu'a pu rencontrer l'entreprise pour compacter, dans les espaces restreints, notamment impasse de l'Ardusson (sous les lampadaires).

Suite à des questions provenant de certains administrés, Monsieur le Premier Adjoint tient à souligner, appuyé par ses collègues, que le choix des matériaux pour la restitution des différentes voiries, à savoir la réalisation d'un bicouche (bitume liquide et gravillons), n'est en aucun cas une décision prise par le conseil municipal actuel. En effet, cette variante a été retenue (en Décembre 2019) par l'ancienne municipalité afin de réduire le coût.

Enfin, l'élu fait remarquer qu'à ce jour, trois réserves n'ont pas été traitées par l'entreprise, à savoir :

- Le carrefour des rues Gauthiers et Forge,
- Le marquage au sol,
- Le balayage des caniveaux.

7. Aménagement du carrefour de la Chapelle Godefroy

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'une réunion s'est tenue le 06 Octobre 2021, en présence de Monsieur BOULARD, technicien du Service Local et Aménagement, Monsieur DEPREUX, responsable du site d'enfouissement des déchets SUEZ de SAINT-AUBIN, Madame le Maire de Marnay/Seine, Monsieur le Premier Adjoint, et lui-même, afin de demander un aménagement pour le carrefour des routes départementales 68 et 619, carrefour jugé très dangereux par les élus de notre commune.

Monsieur BOULARD nous a informé, durant cette réunion, que cet aménagement a été budgétisé pour l'année 2021 et que le nouveau directeur technique du Service Local et Aménagement est plutôt ouvert au projet.

Ce dernier propose la réalisation d'un « tourne à gauche » pour les véhicules arrivant de Romilly Sur Seine, ainsi que la suppression de la voie de décélération présente sur la droite, pour les véhicules arrivant de Nogent Sur Seine.

Monsieur le Premier Adjoint a demandé la mise en place de signalisation destinée aux poids lourds se dirigeant vers le site SUEZ, ainsi que des limitations de vitesse pour la zone.

Le projet, évalué à environ 300 000,00 euros, serait pris en charge par le SLA au budget 2022.

Madame Corinne PILLIET profite de ce sujet pour alerter les élus ayant participé à cette réunion, sur la dangerosité des entrées de Saint-Aubin via la route départementale 442. Monsieur DESCHATRETTE a demandé à Monsieur BOULARD de travailler sur le sujet.

8. Travaux Free

L'entreprise FREE a réalisé le raccordement du réseau Telecom à l'antenne. Celle-ci a également informé notre secrétariat que ce service (uniquement téléphonie mobile, différent de celui de l'internet mobile et de la fibre, étant d'autres services) devrait être actif en fin d'année, voire début 2022.

Les élus s'en réjouissent mais regrettent que d'autres opérateurs ne se soient pas manifestés.

9. Travaux des diverses commissions

a. Noël

Monsieur WATELET, membre d'une association Nogentaise, nous propose de réaliser quelques figurines, des chalets miniatures ainsi qu'une crèche pour embellir la décoration de Noël prévue pour notre commune.

Cette proposition a été acceptée. Des décorations lumineuses ont également été achetées afin de renouveler les illuminations.

La volonté des élus est d'améliorer et développer les animations proposées d'année en année, pour que la magie de Noël soit toujours au rendez-vous.

b. Dépôt de pain

Mesdames Edwige BORTOLOTTI et Mireille PATENERE informent leurs collègues que la quasi-totalité des personnes ayant répondu présentes lors de la création du dépôt de pain, sont revenues. En effet, la qualité du pain proposé par la boulangerie partenaire, CROUSTILINE, s'est nettement améliorée.

c. Eglise

Madame Isabelle BENOIT informe les élus que les travaux de sécurisation d'accès aux cloches de notre église sont désormais terminés. L'entretien du clocher pour donc se dérouler en toute sécurité. Cet accès est sécurisé grâce à une ligne de vie.

d. Divers

Monsieur Vincent BARAT informe ses colistiers qu'un spectacle, organisé par l'office du tourisme du Nogentais, sur les Fables de la Fontaine, sera proposé à Saint-Aubin, le 07 Novembre 2021, à la salle des fêtes.

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE alerte les élus sur le fait que les agents communaux n'ont pas eu de visite médicale depuis trois ans en raison de la crise sanitaire qui en a repoussé la date. Leur visite sera donc programmée très rapidement.

Il ajoute que monsieur Sébastien BLANCHET suivra une formation de sécurité aux travaux d'électricité générale (H0/B0) afin de pouvoir travailler en toute sécurité sur l'ensemble de notre village.

L' élu informe également avoir eu une réunion avec l'ADMR, le 11 Octobre 2021, afin d'organiser des sessions de formation informatique sur tablette, destinées aux personnes âgées de plus de 60 ans, formation baptisée « informatiquez-vous ». Huit séances de deux heures seront dispensées, à un groupe n'excédant pas dix personnes.

Ce projet, gratuit pour la commune, qui se déroulera courant Décembre 2021, Janvier 2022, s'avère une très bonne nouvelle pour les élus.

Une communication sera faite par la commune, ainsi que par l'ADMR.

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE présente un devis mentionnant 15 panneaux électoraux amovibles, en vue du remplacement des panneaux bois actuels. Le devis s'élève à 3 500,00 €uros TTC.

Les élus sont invités à voter la validation du devis.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Devis accordé.

10. Questions diverses

Monsieur le Maire indique que Madame NEUBERT offre une crèche à la commune de Saint-Aubin.

Aussi, deux magnums de Champagne ont été offerts à la commune, par un club de vélo Troyen, afin de remercier du prêt du préau de l'école pour les 90 ans de Monsieur GOBRY.

L'UCN remercie également la municipalité, par écrit, pour l'octroi de la subvention au titre de l'année 2021.

Enfin, Madame Sylvie DESLIENS informe ses collègues que le mercredi 03 Novembre 2021, se tiendra, à la salle des fêtes de notre commune, une réception en vue de récompenser les collégiens et lycéens Saint-Aubinois ayant obtenu leur diplôme.

Des lots seront également remis aux habitants ayant particulièrement fleuri leur demeure.

La réunion du conseil municipal prend fin ce jour à 22 heures 00 minutes, soit une durée de deux heures et vingt minutes.

Fait et clos le Mercredi 13 Octobre 2021.

Le Maire



Le Secrétaire

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical tail.